

ACQUISITION A MONSIEUR BOURDELLE
LOT 9 CENTRE COMMERCIAL DU POLDER

Monsieur Daniel WILMOT, fait part au Conseil :

La commune est propriétaire de plusieurs lots au sein de la galerie du centre commercial du Polder.

Dans ce contexte, et dans le cadre de la mise en vente du lot n°9 appartenant à Monsieur Laurent BOURDELLE au prix de 65 000 euros et dans l'optique de redynamiser la galerie, la commune a fait part de son intérêt pour l'acquérir.

Il est donc proposé au Conseil d'acquérir le lot n°9, d'une superficie de 45 m², sis au sein de la galerie du centre commercial du Polder, à Monsieur Laurent BOURDELLE, au prix de 65 000 euros.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

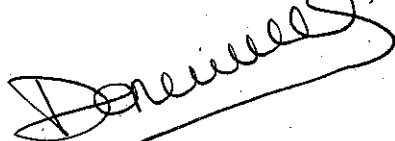
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'acquisition du lot n°9, d'une superficie de 45 m², sis au sein de la galerie du centre commercial du Polder, auprès de Mr Laurent BOURDELLE, au prix de 65 000 euros ;
- Sollicite l'exonération fiscale de l'opération au titre de l'Article 1042 du Code Général des Impôts, modifié par l'Article 21 de la Loi de Finances pour 1983 ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte de vente à intervenir ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

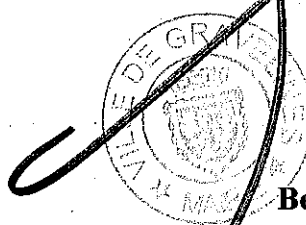
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 JUIN 2023

Conseil Municipal convoqué le : 16 Juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 23 JUIIN 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme SALA, Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme RIOT, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.